

■ **Chez Malou Sàrl**, à Pully, avenue de Lavaux 54. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 15 octobre 2003. But: exploitation d'un ou plusieurs débits de nourriture préparée, boissons et autres produits alimentaires à l'emporter; vente de produits de consommation courante, notamment tabacs, cigarettes, bibelots, souvenirs et jouets. Capital social entièrement libéré: CHF 20'000. Apport en nature selon bilan au 30 septembre 2003: actifs (CHF 26'033.95) et passifs (CHF 4'788.70), de l'entreprise individuelle Kurt Heiter, à Pully, soit un actif net de CHF 21'245.25, acceptés pour ce prix, dont CHF 20'000 imputés sur le capital social, le solde de CHF 1'245.25 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associés-gérants avec signature individuelle: Heiter Kurt, de Gurmels, à Pully, et Pittet Marie-Louise, de Villarlod, à Pully, chacun avec une part de CHF 10'000. Réviseur: Profida Conseils SA, à Epalinges. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 9901 du 22.10.2003  
(01235828 / CH-550.1.036.524-8)